

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

GAUTRAIS

Jean Philippe

Maire ou adjoint municipal/Fontenay-sous-Bois (94)/Maire

Élu(e) ou nommé(e) le : 15/03/2020

Déclaration déposée le : 27/10/2021 11:45:16

Renseignements personnels :

Année de naissance : 25/09/1980

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : SPL Marne et bois de 05/2016 à 05/2020 président Commentaire : Le mandat a été renouvelé en 2020. La fonction n'a pas de rémunération.	2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net
Organisme : Maison de retraite intercommunale de 05/2016 à 05/2020 Président Commentaire : Le mandat a été renouvelé en 2020. La fonction n'a pas de rémunération.	2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net
Organisme : syndicat mixte d'action foncière du Val-de-Marne depuis le 06/2020 membre	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
Organisme : syndicat d'aménagement et développement des villes et du département du Val-de-Marne (SADEV) depuis le 06/2020 Membre	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
Organisme : Fond de dotation Fontenay Solidaire depuis le 06/2020 Président	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
Organisme : Régie du Chauffage Urbain depuis le 07/2020 Président	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
Organisme : GCMS "Les EHPAD publics du Val-de-Marne" depuis le 09/2020 Président	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
Organisme : Comité stratégique du Grand Paris Express depuis le 09/2020 Membre	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
Organisme : Forum Métropolitain du Grand Paris depuis le 10/2020 Président	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : Mairie de Montreuil

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Vice président du territoire de 05/2016 à 05/2020 Commentaire : Ce mandat a été reconduit en Juillet 2020.	2016 : 9 000 € Net 2017 : 9 000 € Net 2018 : 9 000 € Net 2019 : 9 000 € Net 2020 : 9 000 € Net
Maire de Fontenay-sous-Bois de 07/2020 à 10/2021 Commentaire : Le calcul est fait ici à partir du net à payer avant impôt mensuel qui est de 3910.12 euros.	2020 : 23 460 € Net 2021 : 39 101 € Net
Conseiller Métropolitain de 07/2020 à 10/2021 Commentaire : L'indemnité de Conseiller Métropolitain a été versée à partir de l'effectivité de ma démission de Vice Président du Territoire. La somme pour 2021 est donc calculée de février à octobre, par mois elle est de 788.86 en net à payer avant retenue à la source .	2020 : 0 € Net 2021 : 7 099 € Net
Vice président du Territoire de 07/2020 à 01/2021 Commentaire : Le montant a été calculé à partir du montant net fiscal annuel 2020 qui est de 8959.24 euros. Pour 2020 ce sont 6 mois qui sont présentés le temps du nouveau mandat. Pour l'année 2021 le calcul est fait sur un mois, ma démission du poste de Vice Président étant effective au premier février de cette année. Je suis désormais Conseiller Territorial sans indemnité.	2020 : 4 479 € Net 2021 : 746 € Net
Conseiller Territorial depuis le 02/2021 Commentaire : C'est l'indemnité de Conseiller métropolitain qui est perçue et non celle de conseiller territorial.	2021 : 0 € Net

Observations

Je soussigné Jean Philippe GAUTRAIS certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 27/10/2021 11:45:16

Signature : Jean Philippe GAUTRAIS